



Hausse du prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 10 septembre 2002

Sous le titre « Le tabac financera la baisse des charges », Le Figaro indique que « le tabac figure en bonne place pour financer le nouveau dispositif Fillon de baisse des charges que le Gouvernement s'est engagé à compenser à la Sécurité sociale »

Afin de financer ce dispositif, « il faut s'attendre à une nouvelle hausse des prix du tabac : l'augmentation minimum serait de 8 % comme l'an dernier, la barre maximum de 15%, ce qui rapporterait le milliard nécessaire »

Mais, le quotidien précise qu' « il est peu probable que le Gouvernement, attentif aux effets pervers d'une telle hausse, aille jusqu'à ce maximum »